

4 Économie

Bassin du Congo/Banque africaine de développement/Étude sur l'industrialisation de la filière bois

Augmenter le taux de transformation primaire

Willy NDONG
Libreville/Gabon

LE groupe de la Banque africaine de développement (Bad) a rendu public, jeudi dernier, les conclusions de l'étude sur l'industrialisation durable de la filière bois dans les pays du Bassin du Congo. Cette étude visait à fournir un diagnostic du secteur, tout en proposant un plan d'actions stratégiques pour développer la filière à l'horizon 2030. Ainsi, les experts de la Bad ont-ils élaboré plusieurs axes stratégiques devant permettre aux six pays du Bassin du Congo de s'engager résolument vers l'industrialisation du secteur. "L'étude propose



Photo : D.R

Le président de la Commission de la Cémac, Pr Daniel Ona Ondo, a pris part à la rencontre organisée par la Bad.

une vision stratégique à l'horizon 2030 pour l'industrialisation de la filière bois, avec la possibilité d'augmenter certaines superficies de concessions, augmenter les loyers des

concessions forestières, en augmentant le taux de transformation primaire de 66% à 100% à l'horizon 2030, en augmentant de 50% la deuxième et la troisième transformations

du bois à moyen terme et en développant le commerce intra-africain des produits ligneux et non ligneux», a affirmé Ousmane Dore, directeur général du Bureau

Afrique centrale de la Bad. S'agissant des potentialités immenses de la forêt du Bassin du Congo, cette étude a montré le contraste existant entre

les potentialités économiques liées à la forêt et le faible taux de mise en valeur et son industrialisation. En effet, Le Bassin du Congo, malgré son potentiel, c'est 1% de la production mondiale de sciages, 5% de la production mondiale de grumes tropicales, 6% de la production mondiale de sciages tropicaux, 7% de la production mondiale de placages tropicaux, 1% de la production mondiale de contreplaqués tropicaux... C'est donc pour remédier à cette situation, que la groupe de la Banque africaine de développement pense qu'il est important d'industrialiser la filière bois dans les six pays du Bassin du Congo.

Éclairage

Quelles stratégies de développement pour la filière ?

W.N.
Libreville/Gabon

POUR industrialiser la filière bois dans les pays du Bassin du Congo, le groupe de la Banque africaine de développement a élaboré plusieurs axes stratégiques. Le premier axe concerne l'interdiction d'exporter les grumes. Ainsi, pour la Bad, elle permettra de sécuriser l'approvisionnement et de développer l'industrie locale. Le second est relatif à l'augmentation des surfaces forestières qui doit se faire de manière durable selon la législation de chaque pays de la sous-ré-



Photo : Jean MADOUA

L'étude de la Bad préconise, entre autres, l'interdiction d'exporter les grumes.

gion. Le 3e point concerne l'accroissement du taux de prélèvement de grumes en forêt qui devrait passer de 0.15ha/m3/an à 0.30 ha /m3 /an à l'horizon 2030.

Sur les autres axes de développement, la Bad insiste sur le changement de paradigme industriel, le renforcement du statut juridique et des règles de

concessions forestières et la réduction des distorsions fiscales entre les pays. L'instauration d'un nouveau climat de confiance

entre le secteur bancaire et les investisseurs forestiers et industriels du bois est l'autre priorité. En effet, selon la Bad, les besoins en investissement du secteur

privé dans la filière bois a été chiffré à plus de 2000 milliards de francs pour le secteur de la 1ère transformation et 327 milliards pour les secteurs de 2e et 3e transformations. Les experts de la Bad proposent des investissements massifs dans les infrastructures liées à la logistique et à l'énergie. Le rapport identifie les besoins en infrastructures logistiques pour chacun des six pays. Pour financer les industries, le rapport convie les différents acteurs à se tourner vers des fonds d'investissement spécialisés...

Interdiction d'exporter les grumes

L'exemple du Gabon

W.N.
Libreville/Gabon

EN mai 2010, le président Ali Bongo Ondimba a pris la décision salutaire d'interdire l'exportation de grumes. Cette mesure, en son temps, avait été décriée de

toutes parts. Huit ans après, le Gabon a gagné le pari de la transformation locale du bois. Ainsi, le secteur a généré près de 10 000 emplois, faisant de notre pays le troisième exportateur mondial de bois déroulé. L'industrie forestière constitue, en effet, le

deuxième secteur économique : principal employeur, il représente 5,8% des exportations totales en valeur mais 60% du PIB hors pétrole. Aujourd'hui, l'industrialisation du secteur est en marche vers des horizons encore meilleurs.

Forêts du Bassin du Congo

Un véritable réservoir naturel mal exploité

W.N.
Libreville/Gabon

LES pays du bassin du Congo (Gabon, Cameroun, Congo, RDC, RCA, Guinée-équatoriale) possèdent 300 millions d'hectares de forêts. Dont 170 millions d'hectares de forêts tropi-

cales, 51 millions d'hectares de forêts productives, 18 millions d'hectares de conservation et 100 millions d'hectares attribués. Avec ces chiffres, la forêt du Bassin du Congo (Afrique centrale) est le second bassin forestier au monde après l'Amazonie. Malgré cette richesse, les

pays de la sous-région continuent d'exploiter et exporter le bois sous forme de grumes. Ainsi, dans la perspective d'industrialiser le secteur, les experts de la Banque africaine de développement préconise l'interdiction d'exporter les grumes, plus une plus-value.

<p>CHANGEMENTS</p> <p>SiteWeb : http://www.ugb-banque.com</p>	<p>COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 14/09/2018</p>			<p>FIXING</p>		<p>VENTE BILLETS (sans frais)</p>		<p>INDICES BOURSINIERS</p>		
	<p>DEV</p>	<p>EUR/DEV</p>	<p>DEV/COT</p>	<p>DEV/CFA</p>	<p>DEV</p>	<p>CFA</p>	<p>en date du</p>			
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957	CAC 40	14/09/2018	5 345,04		
USD	1,1620	1USD =	564,507	1 USD	582,131	DOW JONES	14/09/2018	26 087,86		
CAD	1,5112	1CAD =	434,064	1 CAD	462,536					
JPY	129,6800	1JPY =	5,058	100 JPY	534,392					
GBP	0,8900	1GBP =	737,030	1 GBP	785,921					
CHF	1,1265	1CHF =	582,296	100 CHF	61 036,54					
ZAR	17,1545	1ZAR =	38,238	100 ZAR	4 051,83					
MAD	10,9660	1MAD =	59,817	1 MAD	63,18					
CNY	7,9542	1CNY =	82,467	1CNY	84,94					
KES	118,1700	1KES =	5,551	1KES	5,72					

BRENT (IPE) US Dollars/Baril
14 Septembre 2018: 78,23